

DPAA/MD/SND/22.9.81
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

DIRECTION
GENERALE DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE

DIRECTION
DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL

N° _____/MEN-DGAS-DPA-SP-P3.

P

NOTIFICATIF N° 02/027 du 11/09/1982
MEN-DGAS-DPA-SP-P3

Au décret n° 81/357/MEN-DPA-SP-P3 du 30 Mai
1981 portant inscription au tableau d'avance-
ment des Professeurs Certifiés des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux
(Enseignement) de la République Populaire du
Congo.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

AU LIEU DE :

ETATS :

POUR LE 2° ECHELON A 2 ANS
MONSIEUR MILELA MAURICE EN SERVICE A BANGUI.

D.F.P.

LIRE :

POUR LE 2° ECHELON A 2 ANS
MONSIEUR MILELA MAURICE CELESTE EN SERVICE A BANGUI.

D.B.

Le reste sans changement./-

D.C.F

BRASSAVILLE, LE 11 Septembre 1982

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE
SOCIALE

COLONEL LOUIS SYLVAIN GOMI.

B. COMBO - MATSICHA.

LE MINISTRE DES FINANCES

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

ITHI OSSETOUMBA - LEKOUNDZOU.

A. NDIKA - OBA.

AMPLIATIONS :

MEN..... 2
DGAS..... 1
DPA..... 2
DFP..... 1
DB..... 2

DCF..... 1
B/SOLDES.... 2
DOSSIERS... 2
INTERESSE.. 1